

Le profil professionnel des docteurs

Clémence De Montgolfier

Consultante dans le domaine des médias et de la culture

Spécialiste de la représentation médiatique audiovisuelle de la culture, et en particulier des arts visuels et des arts plastiques, je mets à votre service mon expérience de chercheur.

c.montgolfier@gmail.com

Visitez ma page personnelle : www.clemencedemontgolfier.com

Cœur de métier

PHASE 2 Développement des compétences

Ayant à l'origine une expérience professionnelle dans le domaine des arts visuels, l'expérience du doctorat m'a motivée d'abord par l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences : mener un projet de recherche de grande ampleur en autonomie, développer une expertise spécialisée dans un domaine choisi, apprendre à en communiquer les enjeux à des publics divers, transmettre et développer des expériences pédagogiques avec des étudiants, appliquer les résultats d'une recherche à un domaine professionnel. Ces cinq années de développement d'un travail au long cours permettent de s'appuyer sur un réseau de chercheurs, collègues et mentors, comme par exemple le directeur de thèse et les membres du laboratoire CIM-CEISME (Paris 3), qui accompagnent cette évolution.

Conduit un examen critique sur ses compétences et ses expériences et actualise régulièrement son projet professionnel.

Sait développer de nouvelles expertises en rapport avec l'évolution des connaissances et des besoins.

S'appuie sur les conseils de professionnels compétents (coaching) ou de collaborateurs expérimentés et prend en compte leurs avis, utilise les réseaux pour gérer sa carrière.

Sait évoluer en continu d'une expertise technique vers une expertise managériale.

Contribue au développement des compétences et des réseaux de ses collaborateurs et sait les accompagner dans une perspective d'évolution professionnelle.

PHASE 2 Évaluation

Au delà de l'auto-évaluation indispensable dans tout travail de recherche et d'étude mené en autonomie, je développe mes compétences d'évaluation dans le cadre de mes activités d'enseignement, où je mets en place une stratégie d'apprentissage de compétences données, fixe des objectifs à atteindre avec les étudiants et évalue leur progression. J'ai également été Jury lors de soutenances de mémoires de Master et lors des examens du Diplôme Nationale d'Expression plastique (DNSEP).

Sait évaluer régulièrement les progrès, l'impact et les résultats des activités de ses collaborateurs.

Participe à l'évaluation de projets en interne ou en externe.

Sait évaluer des hypothèses et des concepts en dehors de son domaine d'expertise.

Encourage ses collaborateurs à s'approprier la démarche d'évaluation.

PHASE 2 Gestion de l'information

Depuis le début de ma recherche doctorale, j'ai effectué de la recherche documentaire, de l'analyse des sources, de la veille informationnelle et de la gestion d'information à un niveau soutenu. J'ai constitué un corpus d'archives au sein des archives audiovisuelles de l'INA qui a été la base de mes analyses, et utilisé les outils de gestion de corpus comme MediaCorpus créés par l'INA, mais également créé des corpus bibliographiques. En raison de la rédaction d'un ouvrage à partir de ma thèse en 2020, j'ai poursuivi cette veille informationnelle sur le thème des médias et de l'art contemporain, et suis de près les nouveautés, publications,

recherches et les actualité professionnelles en France et à l'international.

Effectue des recherches avancées en utilisant une gamme de solutions logicielles, de ressources et de techniques, reconnaît leurs avantages et leurs limites.
Maîtrise la création, l'organisation, la validation, le partage, le stockage et la conservation de l'information et/ou des données et prend en compte les risques.
Comprend les exigences juridiques, éthiques et de sécurité liées à la gestion de l'information.
Connaît l'intérêt des métadonnées et les utilise.
Conseille et accompagne ses collaborateurs dans l'utilisation des méthodes de recherche et de gestion de l'information, dans la critique des sources et l'évaluation des informations et des données.
Sensibilise ses collaborateurs à la sécurité de l'information et aux exigences légales et éthiques.

PHASE 2 Expertise et méthodes

Lors de mon projet de recherche doctoral entre 2012 et 2017, portant sur les représentations des mondes de l'art contemporain à la télévision française de 1960 à 2013 en France, et fondé sur l'analyse des archives de la télévision française, j'ai conduit un projet de recherche de grande envergure en autonomie, de manière interdisciplinaire entre sciences de la communication, études audiovisuelles et sciences de l'art, construit une méthode de recherche et d'analyse propre, et j'ai su communiquer mes résultats à des publics variés, par écrit à l'occasion de publications mais également lors de colloques, cours, ateliers, tables-rondes et communications orales, dans le champ universitaire mais aussi professionnel de la culture.

Connaît les progrès récents dans les domaines connexes de son activité.
Est capable de dialoguer et de collaborer avec des experts d'autres disciplines ou domaines d'activité.
S'approprie de nouvelles méthodes et techniques de travail.
Est capable de documenter et d'évaluer ses activités en utilisant, le cas échéant, les méthodes statistiques.
Est capable de formuler des problématiques complexes correspondant à de nouveaux défis.
Est capable d'élaborer un argumentaire pour défendre de nouveaux projets.
Sait adapter son argumentaire à son interlocuteur.
Conseille et accompagne ses collaborateurs dans l'utilisation appropriée des méthodes de travail et dans l'amélioration de leurs performances et de leurs compétences.

Qualités personnelles et relationnelles

PHASE 3 Communication

Est sollicité pour s'exprimer sur les questions clés de son domaine de compétences.
Choisit les contenus, le niveau de langue et le canal de communication en fonction de sa stratégie ou des circonstances.
Utilise les médias nationaux et/ou internationaux.
Est capable de manager et de négocier des dossiers complexes dans au moins deux langues de grande diffusion dont l'anglais.
Initie et promeut des actions de diffusion et de transmission du savoir.

PHASE 1 Collaboration

Développe et maintient des réseaux de coopération.
Sait construire son réseau professionnel pour lui-même et au service de l'entreprise.
Est identifié comme personne ressource dans son domaine d'expertise.
Sait inscrire son travail dans un cadre partenarial, évalue les bénéfices et les limites d'un partenariat en identifiant des intérêts communs et/ou conflictuels.

PHASE 3 Analyse, synthèse et esprit critique

*Se comporte en pionnier.
Sait défendre une pensée originale auprès de ses collaborateurs et de ses pairs.*

PHASE 3 Ouverture et créativité

*Etend sa curiosité à des domaines apparemment très éloignés et en tire de la matière pour son activité.
Sait prendre des risques calculés en remettant en cause les connaissances et méthodes établies.
Stimule la créativité de ses pairs et de ses collaborateurs.
Sait créer un état d'esprit propice à la créativité et à l'innovation.
Met en oeuvre des outils et méthodes de créativité collective.
Développe la diversité et l'interculturalité au sein de ses équipes.*

PHASE 2 Engagement

*Sait se projeter et développer sa motivation et son engagement dans d'autres activités et domaines d'expertise.
Persévère dans ses actions et projets, ouvre la voie à d'autres collaborateurs et les soutient.
Stimule l'enthousiasme et l'engagement de ses collaborateurs.*

PHASE 2 Écoute et empathie

*Démontre une capacité d'écoute active dans des situations diverses.
Est attentif à prendre en compte les besoins et le cadre de référence de ses interlocuteurs.
Sait témoigner régulièrement de la reconnaissance.
Prend en considération les besoins de ses collaborateurs, est sensible aux manifestations de stress, est capable de fournir un soutien et des conseils en cas de besoin.*

PHASE 1 Négociation

*Sait identifier les besoins qui se cachent derrière les demandes de ses interlocuteurs.
Sait tenir compte des enjeux, des besoins et des contraintes de ses interlocuteurs pour arriver à un consensus. Rassemble pour cela toutes les informations nécessaires.*

Gestion de l'activité et création de valeur

PHASE 1 Conduite de projet

*Planifie les projets pour atteindre les objectifs en intégrant la stratégie, les priorités et les contraintes de qualité, de délai et de budget.
Sait rédiger un cahier des charges.
Est responsable des ressources mobilisées, du respect des délais et de la qualité du livrable.
Répond de manière efficace et appropriée au changement et à l'inattendu.
Inscrit son projet dans un système d'audit et d'évaluation en mettant en place des dispositifs appropriés.*

PHASE 1 Obtention et gestion des ressources financières

*Gère ses propres financements, sait dialoguer avec des responsables budgétaires, financiers et économiques.
Comprend les processus de financement et sait évaluer la rentabilité d'une activité.
Est capable de répondre à un appel d'offre ou de rédiger une demande de financement.*

PHASE 1

Management des personnes et des équipes

Possède une expérience de travail en équipe, sait favoriser, soutenir et reconnaître les contributions des différents acteurs.
Sait s'intégrer dans un collectif.
Sait gagner la confiance de ses pairs et de sa hiérarchie.
Sait rendre compte de son action.
Assure le soutien de ses pairs en cas de nécessité et est capable de les assister.
Comprend les politiques et les outils de gestion des ressources humaines (recrutement, évaluation, rémunération, GPEC).
Prend en compte les exigences de sécurité, de responsabilité sociale et de respect du droit du travail.
Respecte les règles de non discrimination et d'égalité de traitement entre collaborateurs.

PHASE 1 Production de résultats

Sait transformer une idée en innovation.
Met rapidement en oeuvre les phases de prototypage et de test, intègre les clients internes et externes dans ces phases.
Sait tirer les conclusions des premiers essais.
Comprend les politiques et les processus de publication et d'exploitation des résultats de recherche ou d'activité dans sa structure.
Est capable d'identifier le moyen d'exploitation de ses résultats le plus adapté (brevet, publication,...).

PHASE 1 Propriété intellectuelle et industrielle

A une connaissance de base des règles de propriété intellectuelle, industrielle ou du droit d'auteur telles qu'elles s'appliquent à sa propre activité.
Connaît les avantages et risques d'un dépôt de brevet.
Est conscient de l'importance de protéger l'information sortante.